

Conseil de quartier Centre-Village

Compte rendu de la réunion du mercredi 10 décembre 2008

Lieu :

Mairie – salle du Conseil municipal

Présents :

Guy ARNOUX, Freddy BÉCHER (*Conseiller municipal*), Marie-Claude BROCHOT, Guy BROCHOT, Olivier COLIN, Françoise DAVOIGNEAU, Andrée DE SOUZA (*Conseillère municipale*), Tony FERRAUD, Christophe GOUX (*Président*), Thierry LECHAT, Cédric MOULIN, Valérie PANZOLATO, David PATRON, Francine SAINT-RAYMOND, Jean-Pierre DEPONDT (*Conseiller municipal*).

Absents excusés :

Josette BIAZZO, Jean HACHE (*Conseiller municipal*), Françoise LEMOINE, Marie-Caroline MASSONI-MANSON, Marjorie NEVICATO, Pilar ROBLÈS-BADET (*Conseillère municipale*), Pierre ROUSSEAU, Frédéric BERNOT.

Rédacteur :

Valérie PANZOLATO

Destinataires :

Membres du Conseil de Quartier, Alexis BIETTE, Jacques DEBAILLEUL, Benoît NAGEL, Thierry GASTEAU.

ORDRE DU JOUR :

1. Présentation des travaux sur la rue Racine par Rodolphe BARRY, Maire-adjoint délégué à la Circulation, aux Transports et à la Sécurité Routière,
2. Validation du précédent compte rendu,
3. Création d'un groupe de travail portant sur une réflexion concernant les évolutions du Centre-Village,
4. Festivités 2009,
5. Points sur la vie du quartier,
6. Questions diverses (diagnostic sur l'accessibilité des bâtiments aux personnes à mobilité réduite, un espace sportif 30/50 ans).

.../...

AVIS DU CONSEIL DE QUARTIER

1 - Intervention de Rodolphe BARRY, Maire-adjoint délégué à la Circulation, aux Transports et à la Sécurité Routière

Projets travaux sur la rue Racine :

- Un deuxième tronçon est prévu pour aménager la voirie jusqu'au rond-point de l'école des Pépinières (places de stationnement, bande de roulement, trottoirs). La Communauté d'agglomération est gestionnaire de la route donc elle va financer et réaliser les travaux.

La route sera d'une largeur de 5,50 mètres. Elle est rétrécie pour limiter la vitesse et permettre le passage en zone 30. Un plateau surélevé sera réalisé vers son milieu.

Un plan est présenté par Rodolphe BARRY et les suggestions sont les bienvenues.

La question se pose de faire ou non une piste cyclable. C'est possible mais il faut être cohérent car d'où débiterait-elle et où finirait-elle ? De plus, cela implique la suppression de places de parking côté Mairie. Les avantages et les inconvénients nécessitent réfléchir sur sa réelle utilité.

- Le square André Malraux, derrière la Mairie, sera transformé en parking de 33 places, et un abri vélo sera construit. A noter que des travaux supplémentaires d'assèchement, d'un coût avoisinant 15 000 euros, seront nécessaires.

La fin des travaux est prévue pour mars 2009. Le parking devant La Poste sera ensuite mis en zone bleue.

- Il est envisagé un abri bus pour les collégiens d'Hélène Boucher empruntant la ligne de bus pour Buloyer.
- Une étude sur la circulation sera réalisée au 1^{er} trimestre 2009.

2 - Validation du compte rendu de la réunion du 1^{er} octobre 2008

Remarques de Françoise LEMOINE :

- *Dans le point 4 du compte rendu, il faut ajouter **Thierry LECHAT** au groupe de travail de la rue Blaise PASCAL.*
- *Dans le point 3 du compte rendu, concernant la commission extra-municipale de Sécurité Routière, il faut noter que le document sur la rue Nicolas LEDOUX a été présenté par David PATRON et réalisé par David PATRON et **Olivier COLIN**.*
- *Dans le point 2 du compte rendu, concernant le Forum des Associations, la dernière phrase est à revoir pour être plus conforme à l'opinion, « 60 % des vicinios ayant répondu au questionnaire pensent que la communication avec la Mairie **doit être améliorée** ».*
- *Dans le point 5 du compte rendu, il faut lire « **il est rappelé** la demande de mise à disposition des dossiers réalisés par les précédents Conseils de quartier ».*

- Une question a été oubliée : **Rue Blaise PASCAL** : un vieux bâtiment en début de rue (au n°2) se détériore sans que ses propriétaires n'interviennent ni ne répondent aux courriers (ordinaires ou recommandés) de la copropriété adjacente. Des morceaux de toit et de mur sont déjà tombés et d'autres deviennent de plus en plus menaçants. Même s'il s'agit d'une propriété privée, quelles sont les possibilités d'intervention de la Mairie du fait qu'il y a des risques pour les passants (piétons et voitures) dans la rue ?

Réponse : par cet aspect des choses, on peut étudier le problème.

Il est proposé en séance du jour de scanner les documents de la précédente mandature.

Le compte rendu du dernier Conseil de quartier a été adressé à chacun par courrier électronique. Il est parcouru en séance et validé par l'ensemble des participants après avoir pris en compte les remarques de Françoise LEMOINE.

Malgré l'insertion de leur adresse dans la liste de distribution, quelques personnes ne l'ont pas reçu, ce dysfonctionnement sera corrigé.

3 - Création d'un groupe de travail

Trois groupes de travail ont été créés sur trois rues. Il n'est pas souhaitable d'en créer un quatrième. Jean-Marc GEYER propose d'intégrer les réflexions sur les évolutions du Centre Village dans le groupe « Place de la Division Leclerc ».

Il est rappelé par Jean-Pierre DEPONDT que le rôle du Conseil de quartier est de remonter les informations, les idées et non pas de donner des solutions ou simplement des propositions. Il existe des services à la Mairie chargés de répondre aux problématiques.

4 - Festivités 2009

Le sujet est ouvert à la réflexion :

- Après-midi musical dans le jardin Eugène Fleuré en septembre 2009,
- Pot un samedi midi à prévoir début 2010 en vue d'un rapprochement avec les commerçants,
- Éventuellement un évènement en mars 2009, mais prendre contact avec les écoles pour faire coïncider les agendas.

Il serait souhaitable de faire un petit sondage pour connaître l'impact de ces manifestations sur les Vicinois.

Le budget alloué pour 2009 est d'environ 2 500 euros.

5 - Vie du Quartier

Les réunions des groupes de travail ont été très constructives.

Les problèmes étaient connus, des solutions ont été cherchées et des propositions données. Les comptes rendus des trois groupes de travail seront restitués lors de la prochaine réunion du Conseil de quartier.

Les idées seront présentées en avril devant la Commission extra-municipale de Sécurité routière, laquelle a lieu deux fois par an.

Il est proposé de se réunir début janvier avec les services de la Mairie pour faire un point. Il serait souhaitable que les trois groupes soient présents. Les supports tels « powerpoint » pourraient être utilisés pour plus de commodités.

Il est demandé que devant l'église, du côté de l'agence Vermeille, la place soit nettoyée.

Les réponses aux questions posées lors du dernier Conseil seront jointes au présent compte rendu.

Il est proposé une ballade à pied dans la Ville pour constater les problèmes. Nous serons contactés par e-mails pour nous réunir.

Il faudrait récupérer le dossier sur les pistes cyclables réalisé par le Conseil municipal des jeunes car les jeunes avaient bien travaillé.

Il nous est relaté que dans un courrier de la Communauté d'agglomération, 4 à 5 points ont été réglés sur les 36.

6 - Questions diverses

Accessibilité des bâtiments aux personnes à mobilité réduite :

Il existe une commission communale pour les problèmes rencontrés par les handicapés, elle recense tous les lieux. En 2015, tous les lieux devront être aux normes.

Pour signaler des oublis, il est possible de contacter le Maire Alexis BIETTE ou des élus ou des associations.

Il est fait la remarque du problème devant l'église, lequel n'est pas encore solutionné.

Vidéo surveillance :

Un hold-up a eu lieu à La Poste. C'est l'occasion de vérifier si la mise en place de la vidéosurveillance fait bon usage.

Espace sportif 30-50 ans :

L'idée de créer un « regroupement » pour des rencontres sportives est retenue.

Rappel :

Penser à faire une réunion publique pour communiquer sur les projets notamment « Le Mérantais ».

PROCHAINE REUNION

Le mercredi 28 janvier 2009 à 20 h 45 en Mairie.